

Annexe

Sommaire du Rapport d'étape conjoint des représentants personnels du G8 pour l'Afrique sur le partenariat entre le G8 et l'Afrique

1. Engagements du G8

Le G8 est depuis longtemps attaché au développement de l'Afrique. Celle-ci est de nouveau l'une des priorités à l'ordre du jour du G8 pour le Sommet d'Heiligendamm. À l'heure où les gouvernements africains continuent de mettre en œuvre les réformes nécessaires, les partenaires au développement s'attachent à donner suite rapidement et de manière concertée à leurs engagements. Toutefois, maintenant que nous sommes presque à mi-parcours de l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il est évident que tous les acteurs doivent intensifier leurs efforts.

2. Le partenariat entre le G8 et l'Afrique – Faits nouveaux et défis

Le G8 appuie fermement l'émergence d'un nouveau paysage institutionnel sur le continent africain, qui s'articule autour de l'Union africaine (UA), de son programme du NEPAD et d'une Banque africaine de développement (BAfD) renforcée, y compris les nouveaux piliers de la gouvernance panafricaine, tels que le Parlement panafricain, le Tribunal africain des droits de l'homme et des peuples ainsi que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). De nouveaux acteurs sont de plus en plus présents en Afrique, de sorte que le Plan d'action pour l'Afrique (PAF) et le CAD/OCDE pourraient s'avérer très utiles au dialogue. Le G8 progresse dans ses efforts en vue d'une coordination pleine et entière de son action avec les politiques de développement nationales et régionales. À cela s'ajoutent les avancées dans la mise en œuvre du Plan d'action de Paris.

3. Promotion de la bonne gouvernance

Vingt-huit pays ont adhéré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), auquel un certain nombre de partenaires du G8 ont apporté une contribution financière. Ceux-ci ont également aidé certains pays au cours de leur processus d'évaluation. Trois pays ont terminé cette évaluation, et les efforts en ce sens se poursuivent dans 13 autres pays. Des membres du G8 ont apporté leur soutien à des processus démocratiques, y compris par l'intermédiaire de missions d'observation électorale. Par ailleurs, certains partenaires du G8 ont appuyé le Plan d'action pour la parité hommes-femmes de la Banque mondiale, axé sur l'émancipation économique des femmes comme outil de promotion de l'égalité entre les sexes. Les membres du G8 ont aussi

appuyé des acteurs étatiques et non étatiques dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), ratifiée par plus de 40 pays africains. De même, des partenaires du G8 ont appuyé l'Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE), à laquelle participent désormais 18 pays africains. Ce soutien a pris la forme d'une contribution de 7,5 millions de dollars américains. De plus, d'autres pays ont l'intention de se joindre au groupe des donateurs de l'ITIE.

4. La paix et la sécurité

Le G8 souscrit à la création de la Force africaine en entente (FAA). Dans la foulée, il s'emploie à définir des stratégies et des orientations à l'intention de celle-ci, notamment dans des domaines tels que la logistique, les communications et les éléments civils des opérations de paix. À l'heure actuelle, des opérations de paix sont déployées sous l'égide de l'UA au Darfour/Soudan (MUAS) et, depuis peu, en Somalie (MUASOM). Dans le prolongement de ces efforts, il sera important d'aider à l'élaboration de stratégies sur le long terme et à la mise en place de mécanismes de financement fiables. Cela comprend aussi la création du Conseil de sages et le progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route visant à renforcer le Système continental d'alerte rapide de l'UA. De plus, des membres du G8 se sont engagés à apporter une contribution au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, lancé en octobre 2006. Le G8 a également apporté son ferme soutien aux efforts de plusieurs pays africains pour renforcer leurs lois au regard de l'accumulation illicite et du trafic des armes légères et de petit calibre (ALPC).

5. Promouvoir la croissance économique du continent africain

Le G8 a focalisé son attention sur différentes mesures visant à faciliter la croissance économique et l'investissement en Afrique, y compris le micro-financement, l'aide institutionnelle au développement du secteur privé ainsi qu'un soutien à des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires. Le G8 a accepté de poursuivre les initiatives, individuelles ou collectives, visant à améliorer le climat d'investissement. À cet égard, il convient de citer l'Assistance renforcée au secteur privé en Afrique (ARSP), le Service de conseil en investissements étrangers de la Société financière internationale (SFI), l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique et le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique (FCI). Le G8 a, dans le même élan, accru les ressources et les contributions financières au profit du Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), qui favorise l'efficacité par une meilleure coordination des efforts des donateurs. Il est en outre essentiel que les négociations du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aboutissent et que des progrès soient réalisés en faveur d'un accès en franchise de droit et non contingenté pour les pays les moins avancés (PMA). À cela s'ajoute le progrès des efforts visant à simplifier les règles d'origine et le respect des engagements au titre de « l'aide pour le commerce ». Enfin, il convient que

le G8 renforce son soutien au Programme global de développement agricole pour l'Afrique (CAADP).

6. Investir dans les gens

Face au VIH/sida, la communauté internationale a promis d'œuvrer en faveur de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien d'ici 2010. Nous devons redoubler d'efforts pour contrer la féminisation de la pandémie, y compris prévenir la transmission de la mère à l'enfant. À ce jour, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a permis de verser 7,6 milliards de dollars américains dans 136 pays. Pour que cette action demeure efficace, il faudra apporter les contributions pluriannuelles nécessaires en coordination avec d'autres donateurs. Le G8 doit également appuyer les efforts africains visant, de manière plus générale, à renforcer les systèmes de santé, y compris par le soutien à des plans sur le long terme et par une meilleure coordination institutionnelle. S'agissant de l'éducation, 19 pays africains ont fait approuver leur plan d'action au titre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA-EPT). De plus, en mai 2007, 14 d'entre eux avaient déjà reçu le financement nécessaire à leur mise en œuvre. Le G8 doit réaffirmer sa volonté d'aider les pays dont les plans ont été approuvés à acquérir des compétences durables et à dégager les ressources nécessaires à la poursuite de stratégies d'éducation durables.

7. Gestion des ressources naturelles

Le G8 a souligné l'importance de collaborer avec les pays en développement face aux changements climatiques et pour la mise en œuvre de stratégies d'adaptation. À ce titre, le G8 facilitera l'accès à l'eau, aux services d'assainissement et à l'énergie. Le G8 doit également aider au passage à l'énergie propre par un soutien aux volets africains du Cadre d'investissement pour les énergies propres. Il convient également que le G8 examine les possibilités d'accroître la participation africaine au flux de capitaux dans le secteur de l'énergie propre. Par ailleurs, le G8 aide l'Afrique à promouvoir un approvisionnement et une consommation énergétiques durables, économiques et sûres. S'y ajoutent la coopération en vue d'une gestion durable des ressources et la protection de la biodiversité.

8. Ressources de l'aide au développement

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTÉ) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), de nombreux pays africains bénéficient déjà d'une annulation complète de leur dette. S'agissant de l'IADM, 18 pays africains ont déjà bénéficié d'un allègement intégral et 15 autres pays auront droit à une annulation complète de leur dette une fois qu'ils répondront aux critères requis. De concert avec d'autres donateurs, nous poursuivrons l'engagement pris à Gleneagles, à savoir doubler

l'aide au développement au profit de l'Afrique, de façon à dégager 25 millions de dollars américains additionnels. L'OCDE estime que cela se traduira par une augmentation annuelle globale de l'ordre de 50 millions de dollars d'ici 2010.

9. Conclusions

Nous nous voulons des partenaires solides de l'Afrique et nous continuerons à donner suite à nos engagements envers celle-ci. Les réformes africaines ne seront possibles que grâce à une appropriation résolue de ces efforts par les Africains eux-mêmes, aux niveaux panafricain, régional et national. Nous souhaitons approfondir ce partenariat. Nous devons poursuivre notre travail en ce qui concerne des mécanismes de coopération, aussi bien au niveau institutionnel qu'instrumental, en vue d'une prise en main par les Africains et conformément aux objectifs du Plan d'action de Paris. Il convient aussi de mettre sur pied et de renforcer le Forum politique pour l'Afrique (FPA), étant entendu qu'il servira de cadre au dialogue politique de haut niveau et d'une importance cruciale visant à dégager des domaines d'action communs. Le Forum doit aussi servir de mécanisme en vue d'une responsabilisation mutuelle. Lors de la huitième conférence du FPA, qui s'est tenue à Berlin, nous avons discuté, avec nos partenaires africains, de recommandations importantes relatives aux changements climatiques, à l'investissement, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à l'égalité entre les sexes. En qualité de représentants personnels pour l'Afrique, nous devons renforcer notre action collective en vue de tirer parti du dialogue entre le G8 et l'Afrique.